

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2021

---

RESPONSABILITÉ PÉNALE ET À LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (N° 4387)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CL420

présenté par

M. Mis, rapporteur

à l'amendement n° CL|241 de Mme Louis

-----

### ARTICLE 7

Compléter l'alinéa 4 par les mots :

« ou la retenue douanière »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de coordination avec l'amendement CL417 du Gouvernement qui étend le dispositif aux retenues douanières.